



Commission des dynamiques territoriales

2212 - Développement local des bourgs-centres

Subventions de centralité urbaine (1ère tranche 2015)

Rapport n° CP/2015/347

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Dans le cadre des contrats de territoires et en vue de favoriser un aménagement harmonieux et durable du territoire bas-rhinois, le Conseil Départemental a adopté une priorité partagée relative aux enjeux de centralité urbaine.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une tranche de subventions à ce titre.

La politique de centralité urbaine vise à consolider l'armature urbaine du Bas-Rhin constituée de Strasbourg et des pôles secondaires de l'Eurométropole, ainsi que des villes-centres et des bourgs-centres du reste du Département.

Permettant notamment de bonifier le financement d'opérations d'investissement éligibles au titre des dispositifs thématiques du Conseil Départemental, les crédits correspondants visent d'une part à développer des fonctions de centralité assurées au profit de l'ensemble du territoire et, d'autre part, à combler des lacunes en termes d'équipements et de services.

Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution de subventions pour les opérations listées en annexe, inscrites aux contrats de territoires de Molsheim-Mutzig-Hasel, Région de Saverne et Bischwiller.

Ces opérations émarginent à l'AP BOURGCENTR 2013/1

montant de l'AP : 5 000 000 euros

montant disponible sur l'AP : 3 320 154,90 euros

montant proposé : 660 237,08 euros

Ces opérations sont conformes à la programmation des contrats de territoires correspondants. Les maîtres d'ouvrage ont déposé les dossiers complets avant la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015 relative à la révision de la politique de contractualisation avec les communes et leurs groupements.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 660 237, 08 € au titre de son programme d'actions 2015, aux communes de Mutzig, Bischwiller et Saverne, comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération, dans le cadre du volet centralité urbaine des contrats de territoires de Molsheim-Mutzig-Hasel, Région de Saverne et Bischwiller.

- autorise son Président à signer les conventions financières annexées à la présente délibération, à intervenir entre la Ville de Mutzig et le Département, entre la Ville de Bischwiller et le Département et entre la Ville de Saverne et le Département.

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'BIERRY'.

Frédéric BIERRY